

larmes ne devaient pas être stériles. Il fallait un sacrifice pour expier ma nuit passée, pour retrouver à tout prix la paix de ma conscience. Toujours à genoux, je jurai à ma mère, que de ma vie, je ne me laisserais entraîner à d'aussi indignes fêtes ; et ce serment je l'ai tenu. Dès ce jour, je rompis avec quelques-uns de mes compagnons de plaisir, et ma conduite fut, comme aux premiers jours de ma jeunesse, studieuse et régulière.

M. Julien ne pouvant plus m'accuser de fautes graves, me peignit sous des couleurs plus odieuses encore, persuadant à mon oncle que, par des vues intéressées, je cachais mes vices sous une habile hypocrisie. Il me prêtait-là le caractère qui m'était le plus antipathique, celui qui, chez les autres, m'inspirait le plus d'horreur ! Je lui en voulais peu de rechercher l'héritage de M. Bélan ; mais vouloir m'enlever l'estime des hommes d'honneur à qui il parlait de moi, c'était trop ; et mon cœur de vingt ans ne pouvait le lui pardonner.

—Un cœur de quatorze ans bat vite et fort aussi, dit Charles en se redressant, et ne le pardonnerait pas non plus !

M. Morency sourit à Charles, puis il reprit :

—Un jour, au comble de l'indignation je rentrai chez moi, résolu à me battre enfin avec l'infâme Julien, et prêt à lui écrire pour lui demander raison de ses dégoûtantes calomnies. En allant vers mon secrétaire, et marchant violemment et hors de moi, je heurtai sans le voir le *fauteuil* de ma mère ; il se renversa, et en le relevant, je me rappelai soudain ces mots de ma mère mourante :

“ Un jour tu viendras à moi, chrétien toi aussi ! ”

Je m'assis, ma tête resta longtemps appuyée entre mes mains.

—Irai-je à toi un jour, disais-je, si j'ai les mains teintes du sang de cet homme !... et si c'est moi qui succombe aujourd'hui, irai-je à toi ?... moi qui n'aurai pas su pardonner ? Moi qui ne serai pas chrétien, car le disciple du Christ pardonne à l'exemple du maître... Mais je hais cet homme, tout mon cœur se soulève en pensant à lui, l'honneur ne veut-il pas... L'honneur, disais-je ensuite, et ma mère me répétait souvent que Dieu ne pardonne sans cesse que parce qu'il est grand ! et que les âmes grandes ne se vengent pas !...

La lutte fut longue et terrible, mon enfant ; enfin cette pensée domina tout : *Chrétien comme ma mère !* J'essayai la sueur froide qui coulait de mon front ; je n'écrivis pas. Je marchai longtemps dans ma chambre, avec une agitation fiévreuse, et enfin, plus maître de moi, j'allai rejoindre quelques amis.

—Ah ! dit Charles, quel sacrifice ! et comme vous avez aimé votre mère !

—Ne m'aimerais-tu pas ainsi, Charles ? dit M. Morency en prenant la main du jeune homme.

Charles s'élança impétueusement vers son père, et le tint longtemps embrassé.

Quelques moments après, M. Morency continua.

—A quelque temps de là, dit-il, la nuit, je fus réveillé par les cris des gens de la maison qui accouraient m'apprendre que mon oncle était au plus mal. Je fus tristement surpris ; la veille encore il nous paraissait se porter à merveille. Je me rendis aussitôt près de lui, et le jugeant en effet perdu, j'envoyai en toute hâte chercher un prêtre, des médecins, et, sur sa demande, le notaire qui avait sa confiance.

Mais le mal était si rapide, que mon oncle eut cessé de vivre avant que ces secours ne fussent arrivés. Il

n'eut que le temps de me dire, d'une voix éteinte, ces mots que seul j'entendis :

—Aymar, je ne croyais pas ma fin si proche... mon testament, hélas ! n'est point fait, tu savais pourtant mes intentions ?... mes biens à Julien qui est pauvre et honnête... mais ce testament n'est pas fait, répéta-t-il en soupirant.

—Rassurez-vous, mon oncle, lui répondis-je, je vous jure que vos intentions seront sacrées pour moi.

Mon oncle me regarda avec l'air du doute, puis il ajouta :

—Si tu es capable de faire cela, à toi ma maison comme souvenir, et il expira comme il achevait ces paroles.

J'écrivis le même jour à M. Julien ; voici à peu près en quels termes :

“ Soyez sans inquiétude sur votre avenir, monsieur. Si mon oncle n'a pas eu le temps de faire ses dispositions dernières, il a eu quelques moments pour me déclarer que sa volonté était de vous donner tous ses biens, et de me laisser sa maison de Saint-Giraud, comme un souvenir d'amitié. Je vous cède donc cet héritage que je regarde comme vôtre, puisque l'intention de mon oncle m'est bien connue ; et je ne me crois pas généreux ; je fus élevé par une mère qui m'apprit qu'un devoir accompli n'est pas de l'héroïsme. Il m'en coûte peu de voir passer entre vos mains une fortune qui devait naturellement rester entre les miennes : un peu de philosophie suffit pour cela. Vous pardonner les moyens infâmes dont vous vous êtes servi pour me dépouiller était bien autrement difficile ! et pour étouffer les sentiments de haine qui depuis longtemps s'amassaient dans mon cœur, j'ai dû, je l'avoue, puiser des forces au-dessus des miennes dans les principes religieux que je reçus de ma mère ; pour l'action que je fais en ce moment, je n'ai besoin, monsieur, que de ma conscience d'homme d'honneur.”

Julien accepta sans honte l'héritage de M. Bélan, et eut même la pensée de me faire un procès au sujet de la maison que je gardais : on l'en détourna pourtant. Au reste, mon fils, dans ce partage, j'eus encore le meilleur lot, car l'estime publique me resta.

—Et aujourd'hui vous avez de plus l'admiration de votre enfant ! s'écria vivement Charles.

—Et pourtant, reprit doucement M. Morency, je t'ai fait l'aveu de quelques fautes, et il me reste à te dire une autre folie de ma jeunesse. Je ne te cacherai rien, afin que tu saches bien l'influence qu'a eue ce *fauteuil*, ou plutôt la pensée de ma mère, dans toutes les époques intéressantes de ma vie.

CLÉMENCE MARIE.

(A Continuer.)

*Le Courrier du Canada* a publié un travail de La Roche-Héron sur l'ÉGLISE AU CANADA. Il doit trouver place dans *l'Echo*.

“ Nous avons fait connaître l'année dernière, dans une série d'articles, la division ecclésiastique des États-Unis, ainsi que les ressources religieuses de chaque diocèse. Il nous reste à accomplir le même travail pour les contrées du nord de l'Amérique, contrées qui intéressent plus spécialement la France, puisqu'elles nous doivent leur première colonisation. Cependant, le pays que l'Angleterre possède aujourd'hui sous le nom de Canada est loin de représenter la *Nouvelle-France* de Louis XIV. Nous revendiquons alors, par droit de découverte et de première occupation, la presque totalité du continent de l'Amérique